Quarante-deuxième Année — Nos 2-3 | UN NUMÉRO : 15 CENTIMES | SAMEDI 2 & DIMANCHE 3 JANVIER 1897

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois . . 26 fr. : . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 4 bis
à PARIS chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre Dame-des-Victoires, 2e, —
à BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 2 JANVIER 1896

LE BILAN DE 1896

L'année qui se termine aujourd'hui pourrait être appelée par l'histoire qui la caractérisera, « l'année russe ». Elle n'a eu qu'un grand événement à son actif, mais il est considérable. La visite de l'empereur Nicolas a consacré solennellement, aux yeux du monde entier, l'étroite union de la France et de la Russie. Personne ne doute plus de la nature intime des rapports qui solidarisent les deux gouvernements et les deux peuples pour la solution de toutes les questions internationales qui peuvent les intéresser, pour le maintien de la paix générale et la consolidation de l'équilibre européen.

Partout on a la conscience que, depuis trois ans, il s'est opéré une modification essentielle dans le mouvement et la direction de la politique extérieure, et que Saint-Pétersbourg et Paris ont repris une influence légitime sur les événements contemporains. Mais partout on est, à bon droit, convaincu que cette influence ne s'exercera que dans un but de pacification, de civilisation et de progrès.

Le voyage du tsar à Paris a été le couronnement de cette situation nouvelle, et, s'il avait pu subsister quelques illusions ou quelques doutes, il les a dissipés avec un éclat que rien n'égale. Mais, à l'enthousiasme qu'a témoigné le peuple entier en recevant l'ami et l'allié de la France, à l'unanimité avec laquelle tous les partis sans distinction ont attesté leurs sentiments, on a pu se convaincre que l'entente des deux puissances était l'entente des deux nations et que les pactes officiels n'étaient que l'incontestable expression de l'accord des pouvoirs publics et de la volonté du pays.

Ce fait capital a prouvé de plus que la France, malgré les dissentiments intérieurs qui la divisent, pouvait avoir et avait réellement un remarquable esprit de suite dans l'orientation de sa politique extérieure et qu'un sentiment supérieur de patriotisme y fait taire toutes les querelles de parti lorsqu'il s'agit de notre action et de nos intérêts au dehors.

L'année 1896 n'aurait apporté au jugement de l'histoire que cette double démonstration, qu'elle mériterait d'inscrire une date mémorable dans les annales de notre temps.

Malheureusement, ce beau patriotisme, cette solidarité des bons citoyens pour le bien du pays semblent n'être chez nous que des articles d'exportation.

Autant l'année 1896 a été brillante dans l'ordre extérieur, autant elle a été nulle et insignifiante dans l'ordre intérieur. Pas une loi importante n'a été votée, pas une tentative de réforme n'a pu aboutir. Deux longues sessions législatives n'ont pu suffire pour régler le budget qui ne soulevait pourtant aucune question grave. On n'a absolument rien fait; du moins, si on a entrepris quelque chose, n'a-t-on rien achevé et tous les problèmes restent en suspens pour l'année qui va s'ouvrir.

Ce n'est pas que le ministère actuel soit resté inactif. Il a, au contraire, préparé, pour les Chambres, des travaux nombreux et sérieux, mais quand seront-ils étudiés? Quand passeront-ils de la proposition à l'exécution? Qui peut le dire? Après la stérilité de l'année écoulée, qui peut compter sur la fécondité de l'avenir?

Une femme héroïque

Les *Livres bleus* anglais racontent un magnifique trait d'héroïsme

Lors des massacres de Diarbékir, 300 Arméniens s'étaient réfugiés au Consulat de France. On ne pouvait les garder là. Mais comment les conduire, à travers les bandes turques, jusqu'au pont d'Alexandrette, où ils pourraient s'embarquer. La femme de notre consul se dévoua. Munie d'un sauf conduit qu'on n'osa lui refuser, elle partit avec ses protégés.

Se méfiant de son escorte qui, à la moindre défaillance de sa part, eût égorgé les Arméniens, elle mit à la tête de sa caravane ses quatre enfants, dont l'un à la mamelle, et se plaça elle-même à l'arrière-garde, afin d'exercer une continuelle surveillance.

Enfin, après un long et périlleux voyage, au cours duquel la fermeté de l'admirable femme ne se démentit pas une minute, elle put assister à l'embarquement des 300 malheureux sauvés par elle de la mort et du déshonneur.

Ainsi que le fait très justement observer la *Libre Parole*, c'est le Gouvernement, c'est *le Journal officiel* qui aurait dû nous apprendre cet acte d'héroïsme, par un décret donnant à cette vaillante Française la croix qu'elle a si bien gagnée.

LES RÉCEPTIONS A L'ÉLYSÉE

Paris, 2 janvier. — Comme chaque année ont eu lieu hier, à l'Elysée, les réceptions officielles.

Toute la cavalerie de la garnison de Paris, on peu s'en faut, a été mobilisée pour le service des escortes, et un service d'ordre important a dû être organisé aux abords de l'Elysée, où stationnait une foule curieuse qu'avait attiré le va-et-vient des uniformes et des costumes étincelants. C'est d'abord le ministère, puis les délégations des Chambres.

A onze heures, le président rendait à son tour visite aux présidents des Chambres.

Il rentrait à l'Elysée à midi et il retenait à déjeûner les ministres et ses maisons militaire et civile.

Après ce déjeuner, les réceptions ont repris.

Le corps diplomatique

A une heure et demie, les voitures du corps diplomatique sont entrées dans le jardin de l'Elysée par la porte donnant à l'angle du jardin du côté de la jonction de la rue de l'Elysée avec l'avenue Gabriel; elles déposaient les ambassadeurs et le personnel des ambassades et des délégations devant la verandah du palais, par laquelle les membres du corps diplomatique ont accès dans la salle des Fêtes. C'est là que s'est formé le cercle diplomatique dans l'ordre réglé par le protocole.

Le président est entré à deux heures dans la salle et a pris place en face du corps diplomatique, ayant auprès de lui les cardinaux français présents aux réceptions, le grand-chancelier de la Légion d'honneur, les ministres, le gouverneur militaire de Paris et toute sa maison militaire et civile.

C'est alors que le doyen du corps diplomatique a pris la parole.

D'ordinaire le doyen du corps diplomatique est le nonce apostolique; cette année, le nouveau nonce n'ayant pas présenté ses lettres de créance, c'était le plus ancien des ambassadeurs qui devait prononcer le discours; or, deux ambassadeurs seulement sont depuis longtemps à Paris, ce sont ceux de Russie et d'Allemagne.

M. de Mohrenheim a présenté ses lettres de créance le 19 avril 1884 et M. de Munster le 5 novembre 1885.

C'est donc M. de Mohrenheim qui se trouvait être le doyen.

L'ambassadeur de Russie s'est avancé devant le président de la République et a prononcé l'allocution suivante :

Allocution de M. de Mohrenheim

« Monsieur le Président,

» Le bénéfice des ans me vaut le rare et inestimable privilège de me rendre auprès de Votre Excellence, en l'absence de notre vénérable doyen, l'interprète des voeux que les souverains et les Gouvernements, que nous avons l'insigne honneur de représenter, renouvellent tout particulièrement en ce jour pour la plus grande prospérité de la France et du chef éminent auquel elle a confié la haute direction de ses glorieuses destinées.

» Puissent, durant l'année qu'il nous est permis d'envisager avec confiance comme s'ouvrant sous des auspices favorables, ces voeux unanimes et sincères se réaliser avec la même abondance et plenitude que ceux dont il y a un an, à pareille date, vous vouliez bien accueillir le respectueux hommage.

» Puisse la France, entourée des sympathies et du respect universels, trouver surtout l'accomplissement de ses voeux dans le triomphe définitif de la sainte cause à laquelle elle n'a cessé de prêter si généreusement son puissant appui, contribuant ainsi, pour sa large part, à assurer au monde reconnaissant le suprême bienfait de la paix. »

Réponse du président de la République

Le président de la République a répondu :

« Monsieur l'ambassadeur,

» Je remercie le corps diplomatique de ses voeux pour la France et pour le président de la République.

» En l'absence du doyen du corps diplomatique, il nous est bien agréable que la longue durée de votre mission parmi nous vous ait désigné, monsieur l'ambassadeur, pour nous adresser l'expression de ces voeux.

» J'ai été heureux d'entendre apprécier avec une si juste éloquence l'oeuvre du Gouvernement de la République française et les sentiments dont sa politique tient à honneur de s'inspirer.

» L'ardent désir de concert et d'union dont les puissances se montrent animées justifie la confiance dont vous témoignez si fermement, au seuil de l'année nouvelle, cette confiance doit encore se trouver accrue par les excellents rapports existant entre la France et les autres nations.

» Ce ne sont pas d'ailleurs les seules garanties que l'année qui vient de finir ait assurées au repos du monde.

» Le concours de la France, ai-je besoin de le dire? ne fera jamais défaut aux oeuvres appelées à réunir les nations et les gouvernements dans une pensée commune de justice, de généreuse sympathie et de paix. »

A quatre heures, les réceptions officielles étaient terminées et les abords de l'Elysée reprenaient leur physionomie habituelle.

Dans les départements et à l'étranger

Dans les préfectures et sous préfectures, en France et en Algérie, dans les ambassades, légations et consulats à l'étranger, les réceptions habituelles ont eu lieu avec le même cérémonial. Tout s'est passé sans incident.

UNE DÉCOUVERTE SENSATIONNELLE

La pneumonie vaincue

L'information suivante a fait hier le tour de toute la presse : « La Société médico-chirurgicale d'Anvers vient de recevoir communication d'une découverte de M. le professeur Denis, de l'université de Louvain, relative à un serum contre la pneumonie ».

Ainsi présentée, la nouvelle n'est pas absolument exacte : C'est un élève de M. Denis, M. le Dr Mennes, qui a fait cette précieuse découverte, après s'être livré pendant des mois à une longue série d'expériences, sous la direction de son éminent professeur.

On se rappelle que c'est M. le professeur Denis qui, le premier, a répandu en Belgique l'emploi du serum antidiphtérique, découvert par son confrère le docteur Roux, et dont l'apparition a été saluée dans le monde médical comme un inappréciable bienfait pour l'humanité.

L'annonce de la découverte d'un remède souverain contre la pneumonie ne produira pas une moins grande impression.

Désireux de posséder des indications précises sur les merveilleuses propriétés du nouveau serum antipneumococcique, un rédacteur du *Patriote* s'est immédiatement rendu à Louvain, et c'est là, rue du Canal, dans leur laboratoire encombré de fioles, de microscopes et d'appareils, parmi les lapins bourrés de microbes et mis en observation, que le savant professeur et son élève ont bien voulu le recevoir.

Le but que nous voulions atteindre, a dit M. Denis, et à la poursuite duquel M. Mennes s'est consacré pendant l'année qui vient de finir, était de trouver un serum guérissant les maladies *diapneumococques*. Parmi les maladies les plus importantes que l'on range dans cette catégorie, figurent la pneumonie et la méningite cérébrospinale (cerveau et moelle épinière.

La première chose à faire était d'obtenir le microbe de ces maladies, — le microbe pneumococque — et de l'obtenir le plus virulent possible.

Le pneumocoque est un microbe extrêmement petit, de forme légèrement ovale. M. Denis nous en fait voir au microscope. Ainsi vu, il paraît ne pas même avoir un millimètre d'ovale, ce qui, étant donné le grossissement de l'appareil, — 900 fois — ne donne en réalité à ce microbe qu'un millième de millimètre de longueur : en langue scientifique un micro, c'est-à-dire l'unité de mesure employée en microbiologie.

Le microbe dit pneumocoque se rencontre dans la salive de tout homme (sans exception); mais chez l'homme bien portant, il est évidemment beaucoup moins virulent que chez le pneumonique.

Pendant six mois et afin de donner au virus la plus grande intensité possible, M. Mennes a transporté le microbe de lapin à lapin : dès que l'un mourait, toute la dose était injectée à un autre. 140 lapins furent ainsi sacrifiés.

Après cette série de transfusions, le virus avait atteint une virulence telle, qu'un *cent millionième de centimètre cube* de sang d'un lapin qui venait de mourir tuait un autre lapin en moins de 24 heures.

L'inoculation fut faite ensuite à d'autres animaux, à des chèvres, à un cheval. Et, comme pour le serum antidiphtérique, c'est avec le cheval que les expériences ont le mieux réussi. La dernière dose de pneumocoques (culture dans le bouillon) que le cheval reçut en une fois fut d'un demi-litre. Dans ce demi-litre, nous dit M. Denis, il y avait assez de microbes pour tuer *cinq milliards* de lapins en 24 heures.

La série d'expériences dont le cheval fut l'objet a duré quatre mois environ. Puis l'on put extraire du serum, en employant le même procédé que pour l'obtention des autres serums en usage, c'est-à-dire en pratiquant une saignée à l'animal.

***

On constata alors que le serum ainsi obtenu, après une inoculation intense de microbes de la pneumonie, possédait des qualités à la fois préventives et curatives. Il empêche d'abord le développement des microbes dans le corps de l'animal auquel ceux-ci ont été inoculés.

En voici une preuve remarquable : Si l'on donne à un lapin une dose de microbes *cent mille fois* plus forte que la dose mortelle, mais si ce lapin a reçu au préalable une demi-centimètre cube de serum (soit dix gouttes), l'animal ne présente qu'un accès fébrile passager.

Le serum antipneumococique est également curatif; il enraye la maladie quand elle s'est déclarée.

En voici également une preuve concluante : On donne à un lapin une dose cent mille fois mortelle. Une fièvre de 40 degrés se déclare. Si l'on injecte alors un centimètre cube de serum, l'animal guérit.

***

M. Mennes a recherché la cause de ces phénomènes et se recherches l'ont amené à faire les constatations suivantes :

Si l'on ajoute des pneumocoques à des globules blancs de sang qui vivent dans le serum d'un animal non immunisé, les globules blancs refusent de s'assimiler les pneumocoques quoique ces globules restent en vie pendant de longues heures et qu'on les voit, au microscope, se déformer et changer incessamment de place. Aucun organisme n'est incorporé par eux.

Mais si l'on met des pneumocoques en contact avec les globules blancs vivant dans du serum d'un animal vaccené, les globules s'emparent des pneumocoques avec une telle energie, qu'en moins de quinze minutes, il n'est plus possible de trouver un seul microbe libre.

Ils sont tous englobés par les globules blancs au sein desquels ils sont digérés et détruits.

***

Ces phénomènes extérieurs que l'on observe au microscope, ajoute M. Denis, se produisent certainement dans le corps de l'animal auquel on inocule du serum.

Outre son pouvoir d'empêcher la pullulation des microbes, le serum antipneumococique a la propriété de neutraliser les poisons secrétés par les microbes de la pneumonie.

Cette propriété a été mise en évidence de la manière suivante : on a pris un bouillon dans lequel les pneumocoques s'étaient développés, on l'a filtré à travers la porcelaine qui retient les microbes et l'on a obtenu de cette façon un liquide parfaitement limpide renfermant les produits de sécrétion du pneumocoque.

Quelques centimètres cubes de ce liquide furent injectés à un lapin qui devint immédiatement la proie d'une fièvre intense laquelle dura plus de huit jours. Puis la bête ne tarda pas à maigrir et à succomber.

L'expérience fut reprise; mais avant d'administrer le poison, on administra à la bête une minime dose de serum. La fièvre ne fut que de courte durée, la santé du lapin ne fut presque pas troublée.

Il y a plus : même si le poison et le serum sont mélangés et administrés simultanement, la bête ne ressent aucun mal.

***

— Le serum antipneumococique produirait-il les mêmes merveilleux résultats chez l'homme?

L'occasion de l'essayer chez l'homme ne s'est pas encore présentée, nous répond M. Denis. Les recherches de M. Mennes ont été faites l'été dernier, c'est-à-dire à une époque où les gens atteints de pneumonie sont rares. Ils sont moins rares à présent, mais c'est pour un autre motif maintenant que des essais ne peuvent être faits. Notre cheval a succombé sous l'action répétée de nos expériences; nous en avons mis deux autres en vaccination, mais il s'écoulera bien deux mois encore avant qu'ils puissent produire du sérum.

Il n'y en a pas moins des raisons formelles de croire, avec une certitude presque absolue, que ce serum donnera d'excellents résultats chez l'homme.

Ces raisons, les voici : En sérothérapie, il y a d'abord cette règle générale que tous les phénomènes constatés chez les animaux se vérifient exactement chez l'homme. L'expérience n'a jamais démenti cette constatation.

Il y a de plus, en faveur du serum antipneumococique, une seconde raison tirée de la comparaison de la force des différents serums connus et utilisés.

Ainsi, en ce qui concerne le serum antidiphtérique, un dixième de centimètre cube est nécessaire pour préserver un lapin contre la simple dose mortelle de toxine ou de microbes diphtériques.

Il faut un quart de centimètre cube de serum antistreptococique pour préserver un lapin contre la simple dose capable de lui donner l'érésypèle. Or, un demi-centimètre cube de serum antipneumococique préserve le lapin contre la dose *cent mille fois* mortelle de microbes pneumocoques.

Il y a lieu de noter que M. Mennes n'a pas essayé des doses inférieures.

Enfin, il y a cette troisième raison : non seulement ce nouveau serum détruit les microbes, mais il neutralise énergiquement le poison secrété par ceux-ci. Or, beaucoup d'individus atteints de pneumonie ne succombent pas parce qu'une portion plus ou moins considérable de leurs poumons ne fonctionne plus, mais parce que leur coeur est paralysé par les sécrétions du microbe pneumocoque.

Tous ces motifs font croire que l'expérience sera aussi concluante chez l'homme qu'elle l'a été chez les animaux.

Regard en arrière

Tous les commerçants et négociants, tous ceux qui vivent de l'aune, du comptoir et de la balance, viennent de passer ces derniers jours à établir leur bilan. Rude besogne, qui a, sur maint visage, amené les soucis et les rides ; honorable besogne, car, je vous le demande, est-il rien de plus respectable et de plus beau qu'un homme alignant, si l'on peut dire, la revue de ses ressources matérielles pour s'assurer qu'il saura faire face à ce formidable adversaire qui s'appelle l'Echéance.

Oui, besogne salutaire ; et, au risque de froisser tel prétentieux « esthète » à la débordante chevelure, j'avouerai que j'estime le négociant aux prises, en ces jours, avec les mysteres de la comptabilité, mille fois plus que le poète aux allures inspirées dont la vie se passe à fabriquer des vers libres — trop libres — de dix-huit pieds, tout en négligeant de payer son bottier et son tailleur.

Seulement, si j'approuve et admire le bilan commercial, il en est un autre que je m'afflige de voir trop souvent négliger : le bilan intellectuel et moral, celui qui relève de notre seule conscience et que nul juge, sauf Celui d'en haut, ne peut vérifier.

Tous, je le sais, nous sommes emportés dans un vertige de préoccupations et de travail. Chaque jour, chaque heure nous presse et nous réclame une nouvelle dépense d'énergie. Nous sommes des êtres libres, c'est entendu, mais si nous réfléchissons un instant aux conditions de cette liberté, nous constaterons qu'elle est purement théorique. que nous sommes, à la manière de momies, liés dans les bandelettes de nos travaux et de nos devoirs, que notre liberté n'est guère plus maîtresse d'elle-même que celle du prisonnier chambré dans sa cellule ; mais il voudrait changer son sort contre le nôtre et nous ne voudrions pas troquer le nôtre contre le sien, tant nous sommes capricieux en nos désirs.

Eh! bien, malgré notre surmenage et la multiplicité de nos besognes, je voudrais que chacun, en ces heures où l'année vient de finir, trouvât le loisir de s'occuper un peu de lui et de réfléchir sur lui-même : non pas dans une arrière-pensée d'égoïsme ou d'orgueil, mais au contraire pour nous engager à plus de charité, de modestie et de bonne grâce.

Ne serait-ce pas une pratique louable et fructueuse que de nous interroger, par exemple, sur ces points:

Ai-je, pendant les douze derniers mois, appliqué mon esprit aux objets les plus dignes de son application? Quelles ont été les défaillances de ma volonté? Mes sentiments n'ont-ils point négligé des êtres que je devais chérir, pour se porter vers d'autres qui ne le méritaient pas? De quelles fortes et belles pensées ai-je enrichi mon âme? Ai-je été suffisamment compatissant aux infortunes aperçues ou devinées autour de moi? Pareilles questions, et vingt autres, devraient être quotidiennement dressées sur notre horizon ; certes, mais c'est précisément à cause de leur importance générale que, le plus souvent, nous n'y songeons pas. Nous marchons emprisonnés entre de hautes murailles, et sommes si préoccupés de ne pas choir dans un trou que nous oublions de lever les yeux vers le ciel ; nous accomplissons méticuleusement la série des menus actes qui constituent la trame de nos jours, et nous ne réfléchissons pas aux devoirs élevés qui en sont la trame éternelle.

Si, en commençant l'année 1897, nous consacrions quelques heures à faire un retour sur nous-mêmes, à regarder loyalement le panorama de nos actions et de nos pensées, peut-être sortirions-nous de cette contemplation plus modestes, plus hésitants sur notre mérite plus indulgents et charitables envers autrui.

P.

M. BOURGEOIS
et la nomination de M. Doumer

Paris, 31 décembre. — Une note publiée aujourd'hui par une agence officieuse se dit autorisée par M. Léon Bourgeois à faire connaître que ce dernier déclare inexacte l'information publiée hier par un journal du soir, d'après laquelle M. Bourgeois aurait approuvé sans restriction l'acceptation par M. Doumer du gouvernement général de l'Indo-Chine.

Cette note vise une information parue dans le *Jour*, où il était dit que l'ancien président du conseil avait absolument approuvé la détermination prise par M. Doumer.

On sait que M. Doumer, dans sa lettre de démission à ses électeurs, affirmait qu'il n'avait accepté les propositions du gouvernement qu'après « avoir pris conseil de ceux qui, dans le Parlement, sont ses amis et ses chefs ».

Or, hier, M. Goblet déclarait à l'un de nos confrères qu'il n'avait pas été consulté à ce sujet. Aujourd'hui, M. Bourgeois nie avoir approuvé sans restriction. Quels sont donc les *amis* et les *chefs*, à l'adhésion desquels M. Doumer fait allusion dans sa lettre?

Ajoutons que M. André Vervoort, revenant aujourd'hui dans le *Jour* sur cet incident, explique que c'est parlant à sa personne que M. Doumer a déclaré que M. Léon Bourgeois avait tout à fait approuvé sa décision d'accepter le gouvernement de l'Indo-Chine.

***

Paris, 31 décembre. — M. Léon Bourgeois, venant de Châlons, est arrivé aujourd'hui à Paris.

Nous croyons savoir qu'un certain nombre de députés et de sénateurs radicaux se réuniront demain matin au domicile de l'un d'eux et examineront, de concert avec M. Bourgeois, l'attitude de leur parti aux élections sénatoriales et la situation qui lui est faite par le départ de M. Doumer.

Dans une interview, M. Berteaux, député radical, désavoue nettement M. Doumer, son ami, et déclare qu'il ne lui a pas caché combien il regrettait sa détermination.

Paris, 31 décembre. — M. Léon Bourgeois fait communiquer à la presse la déclaration suivante, faite à quelques amis politiques, au sujet de M. Doumer :

« Vous venez me demander, a-t-il dit, mon sentiment sur le rôle qu'auraient tenu à propos de la nomination de M. Doumer certains de ceux qu'on appelle ses amis et ses chefs.

« Ce matin même, j'ai fait connaître par un communiqué à l'*Agence Havas* que l'information publiée par un journal du soir dans laquelle on me faisait approuver sans restriction, l'acceptation de M. Doumer, n'était pas conforme à la réalité des faits.

» J'ai toujours dit qu'une nomination faite dans ces conditions, au milieu d'une période électorale, c'est-à-dire au milieu d'une bataille, ne me paraissait pas pouvoir être approuvée.

» Je n'ai pas besoin d'insister. »

M. Bourgeois ajoute :

« Notre programme, dont les articles essentiels sont les impôts sur le revenu et la revision limitée de la constitution, actuellement soumis aux électeurs sénatoriaux, reste tel que nous l'avons développé et défendu en vingt occasions publiques. »

Enfin, M. Léon Bourgeois termine en assurant ses amis que l'action du parti radical dans le Parlement et au dehors se poursuivra avec la même persévérance et la même énergie.

Il sera intéressant de voir comment M. Doumer concilie les affirmations de sa lettre aux électeurs avec les dénégations et les réticences du leader du parti radical.

UN KRACK A PONT-L'ÉVÊQUE

Caen, 30 décembre. — La maison de Banque David-Julien Renier et Cie, de Pont-l'Evêque, gérée depuis de longues années par M. Julien, ancien maire de Pont-l'Evêque, ancien membre du conseil général, chevalier de la Légion d'honneur et récemment décédé, vient de suspendre ses paiements.

C'est pour toute la contrée et spécialement pour l'arrondissement de Pont l'Evêque un épouvantable désastre. La banque Julien opérait surtout, en effet, avec les bergers du pays d'Auge : l'échéance du 31 décembre à la succursale de la Banque de France à Caen, avec laquelle M. Julien était en compte, atteignait le chiffre de douze cent mille francs.

On parle d'un nombre considérable de traites fausses. Tel Herbager, qui ne se croyait engagé que pour 80.000 francs, doit en réalité 200.000 francs.

La panique est générale. Un inspecteur de la Banque de France est depuis hier à Caen, où la nouvelle, connue dans l'après-midi, a jeté la consternation.

Le parquet, saisi par l'administration de la Banque, a immédiatement ouvert une enquête.

M. David est depuis trois jours en fuite, et l'on affirme, sans que ce renseignement ait pu encore être vérifié, la disparition du troisième associé, M. Renier.

LES ANCIENNES CORPORATIONS
jugées par un socialiste belge

Au cours d'un article sur les anciennes corporations, M. Bertrand, député belge, fait cette constatation dans le *Peuple* :

« Tout prouve que la répartition des richesses se faisait avec plus de justice du VIIIe au XVIIIe siècle qu'elle ne se fait aujourd'hui, car alors il y avait plus de garanties, plus de sécurité pour les travailleurs qu'aujourd'hui; alors il ne suffisait pas d'avoir de l'argent pour exploiter le travail de ses semblables. »

Et cependant on était bien loin, alors, de penser au « socialisme rédempteur ».

Ce n'est pas le seul aveu qu'on peut relever dans l'article en question. On y lit entr'autres :

« On a beau dire ce que l'on veut, il est certain que la condition de l'apprenti, pendant les siècles où fleurissait le régime corporatif, était autrement meilleure que celle qui est faite aujourd'hui à ceux qui apprennent un métier. »

Quand M. Bertrand poursuivra son étude, il devra faire la même constatation pour les ouvriers.

LA SITUATION A MADAGASCAR

Madagascar, 31 décembre. — Le *Courrier de Madagascar* du 24 décembre publie un article intéressant sur la situation de l'île. En voici les passages principaux :

« La situation demeure grave. Certes, l'énergie du général Gallieni a sauvé la colonie. Tananarive a été préservée d'une attaque qui se fut sûrement produite si le pouvoir était demeuré quelques jours de plus aux mains de M. Laroche, et qui eût peut-être été victorieuse.

» Cependant la rébellion n'est pas éteinte. De chaudes rencontres ont eu lieu pendant la dernière quinzaine dans le cercle d'Ambatomanga. Le poste d'Ambohitrabiby occupé par l'infanterie de marine, a été attaqué, le 9 novembre, au matin. Un soldat d'infanterie de marine a été grièvement blessé; un sous-officier et un soldat ont reçu des blessures moins graves.

» La situation demeure grave. Nous estimons qu'il faut en finir avec ce fahavalisme, qu'il faut sans retard l'écraser, l'anéantir. Si des forces suffisantes nous sont envoyées, c'est la pacification immédiate et l'ouverture de l'ère de la colonisation pratique. Si les crédits nécessaires sont refusés, c'est ajourner la mise en valeur du pays, c'est prolonger l'ère des sacrifices ruineux. »

Voici un extrait d'une correspondance particulière du *Temps* :

« La *Fête du Bain* a été célébrée cette année sans éclat.

» Dans la grande salle du palais, où la Reine a fait son entrée à sept heures du soir, trois fauteuils indentiques et de hauteur rigoureusement égale, avaient été placés sous un velours pourpre. Sur le siège central Ranavalo a pris place, le commandant Gérard, chef d'état major, s'est installé sur le fauteuil de droite, et Rasanjy, premier ministre, sur celui de gauche.

» Que nous voilà donc loin du temps où MM. de Villers et Bompard n'obtenaient que par la menace et après de longs pourparlers un modeste tabouret. L'étiquette malgache voulait, en effet, que nul ne restât assis en présence de la reine.

» Après la cérémonie Rasanjy, superbement vêtu, a pris la parole : « Je suis Français, a-t-il dit, vous devez tous l'être si vous voulez avoir la tranquillité et votre existence assurée. » Dans sa réponse la Reine n'a pas trouvé un seul mot prouvant qu'elle partageait les sentiments de son premier ministre.

» Elle a laissé échapper une occasion qu'elle ne retrouvera peut être pas de manifester en notre faveur.

» Il paraît que rentrée dans ses appartements Ranavalo a eu une violente crise de larmes, provoquée sans doute par le rapprochement entre le present et le passé.

» C'est pour ne pas donner trop d'éclat à cette fête que le général Gallieni n'y assistait pas.

» Les invitations avaient été envoyées par la reine comme d'habitude, mais elles avaient été toutes contresignées par le commandant Gérard. »

» Le nommé Ramastera, gros propriétaire de Tananarive, a été tué, ces jours derniers, aux environs d'Ambatomanga, dans une rencontre de ses partisans avec nos troupes. Depuis longtemps il venait, à la fin de chaque mois, très régulièrement, toucher les loyers de ses immeubles et, sa recette faite, retournait tranquillement chez les rebelles. Il devait, dit-on, l'immunité dont il a longtemps abusé à la protection inexplicable des Anglais, qui l'avaient chaudement recommandé à notre résident général.

» La sécurité de plus en plus grande des communications entre la capitale et Tamatave a provoqué une reprise sensible des affaires.

» Le colonel Combes a été nommé commandant du premier territoire militaire, comprenant les trois cercles d'Ambohitrabiby, de Moramanga et d'Ambatondrazaka, il partira prochainement avec une compagnie de Sénégalais. »

BOURSE DE PARIS DU 2 JANVIER

FONDS D'ETAT FRANÇAIS & ÉTRANGERS

Pr. clôt.		Ouvert	Clôture
102 30	3 0/0 comptant	102 30	102 47
102 37	3 0/0 terme	102 65	102 45
101 50	3 0/0 Amort. compt.	102 75	...
101 60	3 0/0 » terme	102 75	...
105 80	3 1/2 comptant	105 60	105 75
105 72	3 1/2 terme	106 10	105 75
92 50	Emprunt Tonkin	92 50	92 50
436	Argentins	436	435 55
104 95	Autriche	104 80	105 05
...	Brésil	68 50	68 50
100 30	Chine 4 0/0	100 30	...
105 50	Egypte unifiée	105 50	105 55
62 40	Espagne exter. compt.	62 50	62 40
60 65	— terme	61 15	60 85
93 35	Italien 5 0/0 comptant	93 40	93 20
93 27	— terme	93 40	93 35
...	Hongrois 4 0/0	105 30	105 50
25 92	Portugais 3 0/0 compt	25 95	25 90
...	— terme	...	...
20 55	Turc (série 5) terme	20 55	20 65
103 90	Russe 4 0/0 1889	103 90	...
93 80	— 3 0/0 1891	93 80	93 65
105 70	— 4 0/0 1893	105 75	106
101 75	— 3 1/2 1894	101 65	101 75

OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER, DES VILLES ET DES CHEMINS DE FER (Cours au comptant)

Pr. cl.	VILLE DE PARIS	Clôture	CRÉDIT FONCIER	Clôture	Pr. cl.		Clôture
60 ..	Bons 1887	61 ..			184 ..	Ardennes	185 ..
—	— 1888	65 50			476 25	Est 3 0/0 anc.	476 ..
505 ..	Commun.	1879 505 ..			459 50	— nouv.	459 50
506 ..	—	1880 505 75			486 ..	Nord 3 0/0 anc.	486 75
401 ..	—	1891 405 ..			...	Nord 2 1/2	...
513 ..	—	1892 511 ..			487 50	— nouv.	486 50
...	Foncières.	1877 508 ..			485 ..	Orléans 3 0/0 a.	485 70
502 ..	—	1879 505 75			481 75	— n.	483 ..
457 ..	—	1883 467 ..			452 ..	Orléans 2 1/2 0/0	452 ..
102 ..	—	1885 502 ..			483 ..	Ouest 3 0/0 anc.	484 75
100 50	—	5e 1885 102 ..			480 75	— nouv.	480 75
439 50	F. 90 fr. p.	1895 482 50			440 ..	Sud de France	440 ..
465 ..	Obl. 1855-60	3 0/0 465 ..			459 ..	Econom. 3 0/0	462 ..
577 75	—	1865 4 0/0	570 ..		101 25	Ville Lyon 1880	102 ..
434 ..	—	1869 3 0/0	434 ..		414 ..	Marseille 1877	410 ..
423 25	—	1874 3 0/0	426 ..		424 ..	Bordeaux 3 0/0	420 25
579 50	—	1875 4 0/0	580 ..		520 ..	— 1881	520 ..
560 ..	—	1876 4 0/0	560 ..		...	Montpellier 1894	... ..
463 ..	—	1886 3 0/0	463 ..		502 60	Dette Tunis.	501 75
402 ..	—	4 1/2 0/0	402 ..		...	P.-L.-M. Ins. a.	... ..
392 50	—	1892 2 1/2	393 ..		...	— Ins. n.	... ..
400 50	—	4 1/2	404 ..				

Bourse commerciale de Paris du 2 janv. 1897

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Alcool			**Avoines**			**Farines**		
Cour	31 75	31 75	Cour.	15 15	15 25	Cour.	46 ..	46 ..
Proch.	32 25	32 25	Proch	15 50	15 50	Proch	46 40	46 40
4 prem	32 75	34 75	J.-Fév.	15 65	15 70	J.-Fév.	47 10	47 15
5 mai	35 75	35 75	4 prem	16 30	16 50	4 prem	48 ..	48 ..
Blés			5 mars	16 30	16 50	4 mars	48 ..	48 ..
Cour	21 60	21 65				Corbeil	51 ..	51 ..
Proch	21 75	21 80	**Lin**			**Sucres**		
J.-Fév.	22 20	22 25	Cour.	41 ..	42 ..	Cour.	24 37	24 37
4 prem	24 90	22 90	Proch	42 ..	42 ..	Proch	26 62	26 50
4 mars	22 90	22 90	4 prem	42 75	42 50	4 prem	27 ..	26 87
Seigles			4 mai	44 25	44 ..	4 mars	27 50	27 37
Cour.	15 40	15 25				4 mai	27 50	27 37
Proch	14 25	14 25	**Colza**			**Roux.**	25 62	25 87
J.-Fév.	15 25	15 25	Cour.	56 ..	55 ..			
4 prem	15 40	15 40	Proch	56 ..	55 50	**Raffin.**	97 ..	97 ..
4 mars	15 40	15 40	4 prem	56 ..	56 ..	**Circulat.**	...	...
			4 mai	57 ..	57 ..			

BOURSE DE LILLE DU 2 JANVIER
(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cours précéd
			OBLIGATIONS		
Lille 60, r. 400	121 ..	121 ..	Bains Lillois	... ..	500